



Révision du budget Secrétariat

Adopté par mail le 17 juillet 2020

EB.2020.13.

Le Conseil d'administration

1. Prend note de la décision EB.2020.10 sur le mandat révisé du Secrétariat du CAFI
2. Convient d'ajuster le budget du Secrétariat pour la période 2021-2025 afin d'augmenter sa capacité comme suit :

Frais de personnel	Annuel	2021-25
Personnel	2.198.729	10.285.837
Frais généraux de fonctionnement	197.900	890.700
Conseil d'administration	46.000	230.000
Revue et évaluations techniques	300.000	1.500.000
<i>GMS</i>	191.984	903.458
TOTAL	2.934.613	13.809.995